



Volet B

Mod Word 15.1

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18029493

e

Ministère du Commerce

22 Avril 2018

Ernest Wallon
Greffe

N° d'entreprise : **0438 834 532**

Dénomination

(en entier) : **DON'T FORGET**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **14, Rue de Mont-Saint-Guibert à 1490 Court-Saint-Etienne**

Objet de l'acte : Assemblée générale extraordinaire -Nominations

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2010, la décision suivante a été prise à l'unanimité:

La reconduction aux fonctions d'administrateur pour une durée illimitée:

- Monsieur Eric Ramet, domicilié rue de Mont-Saint-Guibert, 14 à 1490 Court-Saint-Etienne;
- Monsieur Didier Deprez, domicilié rue Ardichamp, 10 à 1440 Wauthier-Braine.

De plus, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de renommer aux fonctions de président et d'administrateur-délégué, monsieur Eric Ramet aussi pour une durée illimitée.

Eric Ramet,
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).